

BAREME D'HONORAIRES MAXIMUM EN TRANSACTION - ANNEE 2025 -

Maisons, appartements, immeuble, terrains, garages

Prix de vente du bien (maison, appartement, terrain, immeuble)	Honoraires en %TTC*
0€ à 100 000€	10 %
100 001€ à 150 000€	9%
150 001€ à 200 000€	8%
200 001€ à 300 000€	7%
300 001€ à 400 000€	6%
400 001€ à 500 000€	5,5%
Au-delà de 500 001€	5%

Honoraires minimum de perception : 5 000€

Garage et parking : 3 000€

* les tranches d'honoraires indiquées ci-dessus ne sont pas cumulatives et sont exprimées toutes taxes comprises.

**Prix de vente : les honoraires de transaction sont non cumulatifs. Ceux-ci sont indiqués TVA inclus au taux en vigueur de 20 %

***les prix affichés sont hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Tarifs applicables au 01/01/2025